

Résidus de thymol, pas de souci

Thierry SUARD
Biovét

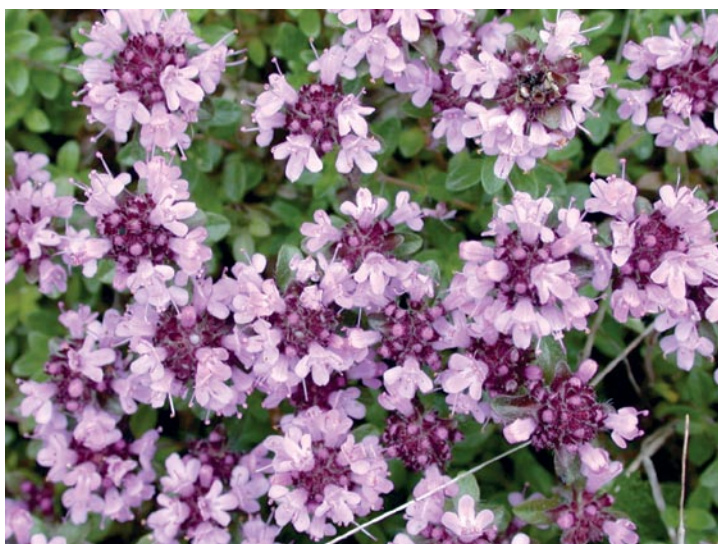
Le THYMOVAR®, médicament vétérinaire destiné au contrôle de l'ectoparasite varroa, a pour seule et unique matière active le thymol, un monoterpène volatil synthétisé par différentes plantes à l'in-star du thym. Substance sans danger pour l'homme, le thymol est naturellement présent dans certains miels comme celui de thym, de tilleul ou de romarin. Il est aussi couramment utilisé comme additif dans l'industrie alimentaire et comme matière active en médecine humaine. On lui attribue des propriétés antiseptiques et antifongiques. Celles-ci sont particulièrement appréciées dans les produits d'hygiène buccale.

Comme tous les produits de traitement utilisés dans la pratique apicole, le THYMOVAR® laisse des résidus détectables dans les produits de la ruche. Ceux-ci ne sont cependant aucunement source de problèmes. Les deux paragraphes qui suivent font la lumière sur la situation des résidus de thymol dans le miel et la cire.

Des analyses de miels de printemps datant de 1990 réalisées sur des ruchers suisses ayant été traités à l'automne avec des produits thymolés ont révélé des teneurs qui fluctuent entre 0.02 et 0.48 mg de thymol par kg de miel [1]. Des tests gustatifs avec du miel de colza et d'acacia ont montré par ailleurs que le seuil de détection gustative du thymol se situe entre 1.1 et 1.6 mg par kg de miel [1]. Sur la base de ces essais, la valeur de tolérance a été fixée en Suisse à 0.8 mg par kg de miel. De nouvelles mesures

faites en 2001 sur des ruchers ayant utilisé du thymol sur 10 ans ont livré des teneurs allant de 0.25 à 0.546 mg (miel de printemps). Ces résultats éclairent le fait que l'utilisation régulière du thymol, en respectant les recommandations d'utilisation, ne conduit pas à une augmentation des

L'utilisation du thymol est répandue en Belgique dans la lutte contre le varroa. Le produit à base de thymol THYMOVAR® est apprécié par les apiculteurs pour sa simplicité d'application. La question de la rémanence du thymol dans le miel et la cire est traitée dans cet article. Sur la base d'essais scientifiques, il a pu être clairement démontré que l'application correcte de THYMOVAR® ne conduit pas à la formation de résidus problématiques, ni dans le miel ni dans la cire.



Le thym contient du thymol, un monoterpène utilisé dans la lutte contre le varroa

résidus ni ne met en danger la qualité du miel, même après de nombreuses années d'application. Les teneurs naturelles en thymol du miel de tilleul ont été mesurées, livrant des valeurs allant de 0.02 à 0.16 mg/kg [2]. Ainsi, les concentrations maximales mesurées dans le miel de tilleul sont du même ordre de grandeur que les concentrations moyennes qu'on peut trouver dans des miels extraits de ruches traitées.

En raison de sa bonne solubilité dans les corps gras, le thymol est rapidement assimilé par la cire. Il est évident pour cette raison qu'un traitement au thymol conduit à la formation temporaire de résidus dans les cires. Vu l'augmentation de l'usage du thymol contre le varroa, sa teneur dans les cires gaufrées présentes sur le marché suisse a continuellement augmenté depuis 1998, avec des valeurs avoisinant les 70 mg/kg de cire en 2007. Si l'on regarde cependant à la loupe isolément des exploitations qui traitent au thymol, on constate que les teneurs dans la cire atteignent très rapidement une

valeur de saturation puis stagnent. Ces valeurs, mesurées dans les cires des hausses à miel sur trois années consécutives, atteignent 21.6 mg/kg en moyenne et n'augmentent pas avec le temps [1]. Notez qu'il faudrait des teneurs plus de 30 fois supérieures (800 mg/kg) pour qu'une altération du goût du miel devienne perceptible. Donc, nul lieu de s'inquiéter. D'autre part, il ne faut pas oublier que le thymol est une substance volatile qui s'évapore rapidement des cires gaufrées. Quand celles-ci sont données à bâtir dans une colonie, il a été constaté que les teneurs en thymol tombent à zéro en l'espace de quelques semaines, selon des essais réalisés au centre suisse de recherches apicoles [1].



THYMOVAR®, un médicament vétérinaire à base de thymol destiné au contrôle du varroa

Nous constatons donc que tant du côté du miel que de celui des cires, le THYMOVAR® utilisé correctement ne conduit pas à la formation de résidus problé-

matiques, même à long terme, et constitue une alternative de choix pour la lutte contre le varroa.

Sources

- [1] Bogdanov S., Imdorf A., Kilchenmann V., 1998, *Residues in wax and honey after Apilife VAR® treatment*, *Apidologie* 29, 513-524
- [2] Guyot C., Bousseta A., Scheirman V., Collin S., 1998, *Floral origin markers of chestnut and lime tree honeys*, *J. Agric. Food Chem.* 46, 625-633

Mots clés : **pathologie, Thymovar®, varroa, résidus**

Résumé : cet article aborde le sujet des résidus dans le miel et la cire liés aux traitements au Thymovar®. L'usage correct de ce produit n'engendre pas de problèmes de résidus